



## COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 19 JOUMADA II 1439 (8 MARS 2018)

\*

### I- Le conseil a examiné les projets de textes suivants :

#### ↳ Projets de décrets :

1. **Projet de décret n° 2.18.100** modifiant le décret n° 2.81.180 du 7 jourmada I 1405 (29 janvier 1985) instituant une taxe parafiscale sur la viande "cacher" au profit des comités des communautés israélites marocaines.

**Adopté.**

2. **Projet de décret n° 2.18.13** relatif à l'octroi de l'aide de l'Etat pour la certification des produits agricoles obtenus selon le mode de production biologique.

**Adopté.**

3. **Projet de décret n° 2.18.79** pris pour l'application de certaines dispositions du chapitre VI de la loi n° 113.13 relative à la transhumance pastorale, à l'aménagement et à la gestion des espaces pastoraux et sylvo-pastoraux.

**Adopté.**

4. **Projet de décret n° 2.18.131** fixant la composition et les modalités de fonctionnement de la Commission Nationale des Parcours et des Comités Régionaux des Parcours.

**Adopté sous réserve de tenir compte de l'observation soulevée par Le Ministre Délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de l'Administration de la Défense Nationale.**

#### ↳ Accord international :

↳ **Accord** de coopération dans le domaine touristique entre le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Gouvernement du Monténégro, fait à Podgorica le 18 Septembre 2017.

**Adopté.**

### II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nominations aux fonctions supérieures suivantes :

- Le Directeur Général de l'Aviation Civile au Ministère du Tourisme, du Transport Aérien, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale (Transport Aérien);
- Le Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie à Rabat ;
- Le Doyen de la Faculté Polydisciplinaire à Larache ;
- Le Directeur de l'Ecole Normale Supérieure – Enseignement Technique à Rabat ;
- Le Directeur de l'Ecole Normale Supérieure – Enseignement Technique à Mohammedia ;
- Le Directeur de l'Ecole Normale Supérieure à Casablanca ;
- Le Directeur de l'Ecole Supérieure des Arts Appliqués à Casablanca ;
- Le Directeur de l'Ecole Supérieure de Technologie à Casablanca.